

Attestation d'Agrément pour dispenser les Certifications de branche ASC

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
des organismes de prévention et de sécurité

18-20 rue Edouard Jacques 75014 PARIS
WEB : www.lapreventionsecurite.org

Nous soussignés :

la CPNEFP, attestons par la présente que l'organisme de formation :

THESEE Formation

Adresse de réalisation :
Domaine des Vivrets

60490 MARQUEGLISE

a été agréé par la Commission Nationale Paritaire d'Agrément et de Certification (CNPAC) de la
CPNEFP, qui s'est réunie le 05/06/2025

Pour dispenser les Certifications de branche ASC de la Branche prévention et
sécurité privée :

Sous le Numéro d'agrément :

6010050601

Valable jusqu'au 05/06/2028

L'organisme de formation s'engage à respecter l'ensemble des exigences résultant du cahier des charges
validé par la CPNEFP et ce, pendant toute la durée de son agrément.

Fait à Paris le 06/06/2025 pour servir et valoir ce que de droit.

Pour la Présidence,

La CPNEFP

